

## Xavier Pintat

Voici l'intervention du Sénateur Maire lors de la réunion de clôture du débat public, le 29 novembre 2007.

Extrait issu du compte rendu publié par la CPDP (page 44), disponible à l'adresse suivante : <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/58/30/74/documents-CPDP/CR-r-union-de-cl-ture-29-11-07.pdf>

---

Nous avons donc cinq minutes pour clôturer ce débat. Ce débat, à mon sens, faute d'un minimum d'informations, ne restera pas un grand moment de démocratie...

En effet, comme l'a dit Monsieur Defrance, je crois qu'il faudra apporter quelques adaptations au fonctionnement de la Commission Particulière du Débat Public et notamment qu'elle ait la possibilité d'imposer au préalable, avant tout débat, un minimum d'informations à la disposition du public.

Pour avoir participé à toutes les réunions du débat public, on peut affirmer que ce débat a été faussé par un manque minimum d'informations concrètes et précises. Le flou a empêché l'instauration d'un véritable débat, et c'est le flou, pas tel ou tel, qui a favorisé la confrontation. Il est d'ailleurs dommage qu'à Soulac, le 8 novembre – par ailleurs les mêmes qui sont ici présents - un si important débat- je comprends qu'on ait voulu l'occulter - un débat sur l'impact sur le tourisme et sur les répercussions sur le patrimoine foncier des habitants n'ait pas pu se tenir sereinement. Ce débat était essentiel.

De plus, ce débat public ne s'est pas déroulé dans les conditions de transparence exigées par le Code de l'Environnement. Le dossier initial du maître d'ouvrage était incomplet. S'agissant des usages actuels du site, le dossier n'évoque quasiment pas la proximité de Port Médoc, formidable outil de développement à terme avec 150 emplois directs...

... Il est également étonnant de voir la question du raccordement au réseau du transport de gaz à peine évoquée. Elle aurait permis d'avoir des informations sur les caractéristiques et l'impact de l'ensemble du projet. Aucune étude vraiment sérieuse sur les impacts sur la faune, la flore, les eaux souterraines et superficielles, les sols, ainsi que les dangers de l'installation ne figure au dossier.

Bref, nous n'avons pas eu accès, avant ces réunions publiques, à des informations. - c'est ce que la Communauté de Communes a souhaité préciser – qui auraient permis de débattre utilement et démocratiquement.

Pourtant, les incohérences de ce projet sont évidentes. Tout d'abord, incohérence de par un impact néfaste sur l'environnement sur un territoire exceptionnel actuellement intact, en bordure du seul estuaire préservé d'Europe. Incohérence de l'impact de proximité avec Port Médoc où nous allons réaliser des appartements de standing, avec une vue imprenable sur un port méthanier à 800 mètres...

... Incohérence en termes de risques par la proximité des habitations situées à moins de 500 mètres du projet, habitations qui passent d'un risque zéro à un risque SEVESO seuil haut, où l'on va avoir le périmètre le plus restreint de France comparé à Montoir ou à Fos-Cavaou. D'autant que, cela a été rappelé, ce projet n'est pas justifié par un intérêt énergétique national. Vous savez tous, cela a été prouvé, qu'il y aura une surcapacité de stockage de GNL dans l'avenir. Ce projet ne répond qu'à un besoin spéculatif pour l'exportation. D'ailleurs, le plan prévisionnel industriel du Ministère de l'Industrie prévoit un seul port méthanier d'ici à 2013. De plus, il est en totale contradiction avec les principes du Grenelle de l'Environnement qui dit que tout grand projet sera étudié en fonction de son impact sur le développement durable et sur la biodiversité.

Quel intérêt pour le territoire ? L'emploi ? L'expérience de Fos-Cavaou montre qu'il y a très peu d'emplois créés, pendant la construction, car c'est de la création d'emplois en circuit fermé, par trois ou quatre entreprises qui seules, peuvent réaliser ce projet, et en fonctionnement, ce sera une dizaine d'emplois pour les Médocains.

Quant aux retombées fiscales, je voudrais qu'on m'accorde quelques instants de plus, parce que les retombées fiscales, les mêmes qui sont ici...

... Monsieur Jonkman m'avait dit à Soulac que c'était quatre ou six millions d'euros pour la Communauté de Communes. Je lui avais dit que ce ne serait que 750 000 à 800 000, de par l'expérience de Fos-Cavaou. En fait, c'est 616 000 les cinq premières années pour la communauté de communes. Je crois qu'il faudrait clarifier la péréquation.

Quant à l'investissement annoncé des 400 millions, il profitera d'abord aux actionnaires et pas au territoire. D'ailleurs, rappelons que les 300 millions supplémentaires nécessaires à la réalisation du gazoduc seront, in fine, payés par les consommateurs français de gaz et ce sera inclus dans le prix de vente de gaz.

Ne voyez pas dans cette intervention une opposition systématique. Je pense qu'on peut...

Nous souhaitons qu'avec le Port Autonome s'instaure une vraie politique de développement durable, basée sur un partenariat clair. Pas d'industries polluantes, car elles ne sont pas compatibles avec la biodiversité ; pas de risque majeur SEVESO parce que ce n'est pas compatible avec notre tourisme.

Voilà, en cinq minutes, la conviction d'un élu qui aime son territoire pour y avoir passé toute sa vie et pour y être implanté depuis des générations, un exposé qui démontre, si besoin en était, l'incompatibilité de ce projet avec l'existant et surtout avec l'avenir.

Il n'est pas souhaitable, il n'est pas cohérent à cet endroit, mais il a certainement sa place dans un tissu industriel adapté. Il s'agit d'un enjeu majeur pour notre territoire et pour nos enfants, celui du développement durable !